

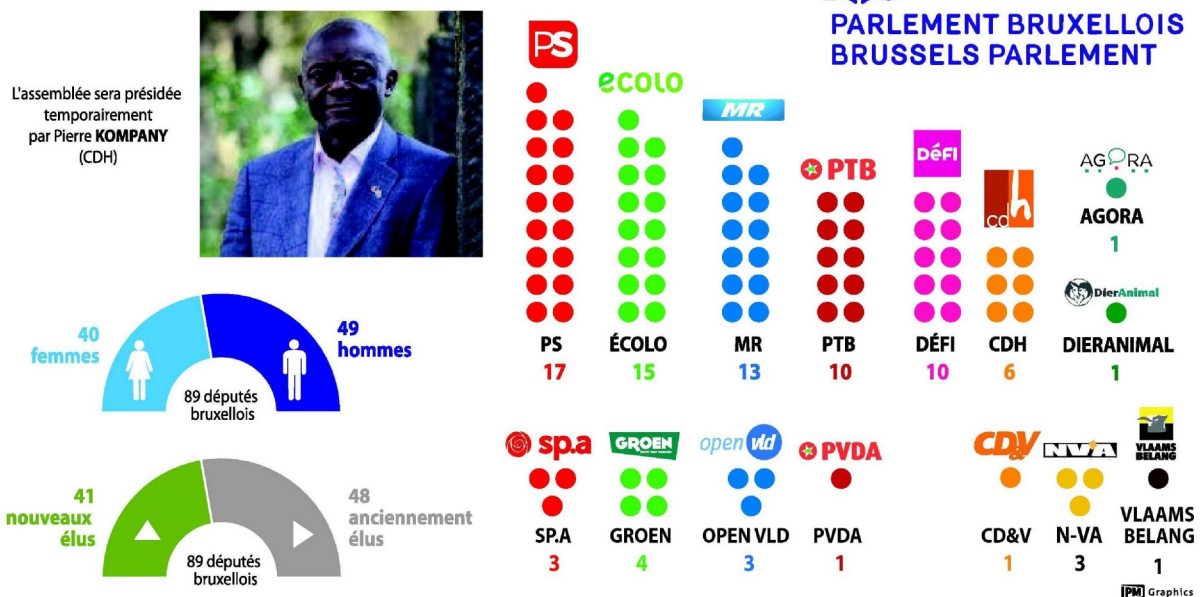
# Les députés régionaux prêteront serment ce mardi

- À Bruxelles comme en Wallonie, les Parlements sont installés ce 11 juin.
- Les CDH Pierre Kompany et André Antoine les président provisoirement.
- Le temps que les négociateurs actent des majorités dans les Régions.

## Quid des autres hémicycles ?

**La suite de l'agenda parlementaire belge.** L'installation des membres du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (dite "Communauté française", selon les termes constitutionnels) aura lieu le mardi 18 juin prochain, soit une semaine après celle des Parlements bruxellois et de Wallonie. Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles est composé des 75 députés wallons ainsi que de 19 députés bruxellois de langue française. Sur base de la fameuse clé D'Hondt de répartition des sièges, 5 PS, 4 Écolo, 3 MR, 3 Défi, 3 PTB et 1 CDH monteront ainsi dans l'hémicycle communautaire (voir les explications ci-dessous). Du côté du Parlement fédéral, l'installation des membres aura lieu le jeudi 20 juin prochain. **A.L.D.**

## LE NOUVEAU PARLEMENT BRUXELLOIS



## Près de la moitié de novices au sein de l'hémicycle bruxellois

**D**ans la capitale, l'installation du Parlement régional aura lieu ce mardi 11 juin à 14 h 30 précises. Les 89 parlementaires que compte l'institution bruxelloise prêteront serment à tour de rôle. Comme le stipule la loi, cette cérémonie officielle se déroulera sous la présidence – temporaire – du doyen des élus du Parlement, en l'occurrence Pierre Kompany. Âgé de 71 ans, l'actuel bourgmestre CDH de Ganshoren et député réélu présidera l'institution jusqu'à ce que les partis politiques se soient accordés sur une majorité gouvernementale en Région bruxelloise. Après quoi, il est généralement d'usage de faire monter au perchoir un élu du parti le plus important du nouvel exécutif.

### 1 À quoi le nouvel hémicycle bruxellois ressemble-t-il ?

Fait notable : pas moins de 41 élus sur les 89 parlementaires font leur entrée sur les bancs du

Parlement pour la toute première fois. Au sein du PTB, l'un des grands gagnants de ce scrutin, un des dix députés francophones élus a ainsi choisi de renoncer à son siège de parlementaire au profit du premier suppléant. "Je souhaitais uniquement soutenir la liste du PTB, je n'ai aucune ambition politique", s'est expliqué Ahmad Haagiloe.

On notera par ailleurs que, en vertu du principe relatif au décumul des mandats, les députés réélus Philippe Close (PS et bourgmestre de la Ville de Bruxelles) et Boris Dillière (MR et bourgmestre d'Uccle) ont décidé de céder leur siège à leurs premiers suppléants respectifs.

Si l'on tient compte de tous ces changements intervenus depuis le soir des élections du 26 mai, on constate que le nouvel hémicycle bruxellois compte au total 40 femmes sur les 89 élus.

La meilleure représentation féminine s'observe au Mouvement réformateur (8 femmes sur 13 députés), puis chez Écolo (8 femmes sur 15 députés).

## 2 Comment le processus d'installation du Parlement se déroule-t-il ?

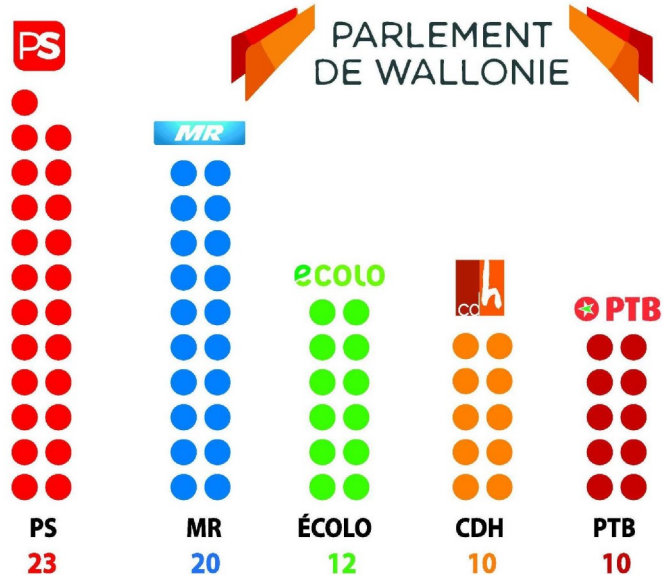
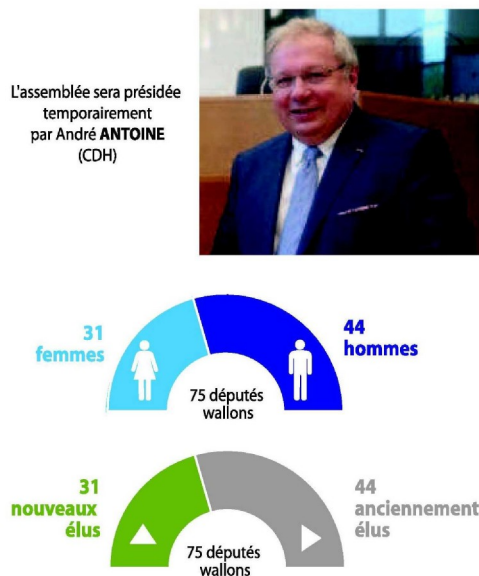
Une fois la prestation de serment bouclée, le Bureau du Parlement et les commissions parlementaires doivent être constitués. Une étape importante pour que les députés puissent réellement commencer à travailler. Lorsque la coalition gouvernementale sera actée, un président définitif sera désigné. Ce dernier pourra alors prêter serment au même moment que les suppléants venus en remplacement de ceux qui auront été désignés ministres dans l'intervalle.

## 3 Quels sont ceux qui siègeront aussi à la Fédération ?

Parmi les 89 parlementaires, dix-neuf, de langue française, seront appelés à siéger aussi au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Sur base de la clé D'Hondt de répartition des sièges, 5 PS, 4 Écolo, 3 MR, 3 Défi, 3 PTB et 1 CDH monteront ainsi dans l'hémicycle communautaire. Ce sont les formations politiques qui choisissent in fine les personnalités qu'elles envoient pour s'y faire représenter.

Alice Dive

### LE NOUVEAU PARLEMENT WALLON



IPM Graphics

## Le nouveau Parlement wallon compte 31 femmes sur 75 élus

C'est ce mardi que le Parlement wallon, issu des élections du 26 mai, sera installé. Septante-cinq députés venus des quatre coins de la Wallonie siégeront à Namur pour une durée de cinq ans. Pour l'heure, on ne connaît pas encore la majorité qui prendra le pouvoir en Wallonie.

### 1 Leur profil ?

Ils seront 31 sur 75 à ne jamais avoir occupé une fonction de député. Précisons que dans ce chiffre on retrouve la ministre CDH sortante, Alda Greoli, qui n'a jamais été élue députée par le passé. On compte aussi 31 femmes pour 44 hommes. Le groupe PS sera le plus important avec 23 députés (16 hommes et 7 femmes). Vient ensuite le groupe MR avec 20 députés et cette particularité qu'on y compte plus de femmes (11) que d'hommes (9).

Écolo envoie 12 députés (5 femmes et 7 hommes), le CDH, 10 députés (4 femmes et 6 hommes) et le PTB, 10 députés aussi (4 femmes et 6 hommes).

### 2 Un président ?

Jusqu'en 2004, le président du Parlement désigné pour procéder à l'installation des députés wallons était le député le plus âgé. Cette année-là, c'est Charles Petitjean, élu FN, qui présida cette première séance. Pour éviter de revoir une séance dirigée par un membre de l'extrême droite, c'est désormais l'ancien président, s'il est réélu, qui occupe la fonction. Dans le cas contraire, c'est le membre du bureau sortant le plus gradé, réélu, qui préside. En 2014, Patrick Dupriez (Écolo) n'ayant pas été réélu,

Jusqu'en 2004, le président du Parlement désigné pour procéder à l'installation des députés wallons était le député le plus âgé.

c'est Véronique Cornet (MR), 1<sup>re</sup> vice-présidente sortante, qui a officié. Aux côtés du président, les deux plus jeunes députés de l'assemblée seront désignés comme secrétaires. Il s'agit de Rachel Sobry (MR) et de Rodrigue Demeuse (Écolo). Ils devront installer les commissions de vérification des pouvoirs afin de valider les élections. Par le passé, il n'y avait qu'une commission tirée au sort. Suite aux incidents survenus en 2014 et qui paralysèrent le Parlement wallon trois jours durant, trois commissions seront cette fois-ci tirées au sort. Elles regrouperont chacune des élus de certaines circonscriptions. Ils seront chargés de vérifier les résultats dans des circonscriptions pour lesquelles ils n'ont pas été élus.

### 3 Et la suite ?

Comme aucune majorité n'a encore été mise en place, le Parlement wallon se voit dans l'impossibilité d'élire les membres du gouvernement. La séance sera ajournée. Une autre séance devra avoir lieu dans les semaines qui viennent pour installer les suppléants qui remplaceront les députés interdits de cumul qui choisiront de ne pas siéger.

Stéphane Tassin